## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de n	nembres: 34
Nombre c	le votants
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le //8 Aves 2019

et publication le 18 Avest 2019

## L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

<u>PRESENTS</u>: Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

## Désignation d'un délégué à la Commission Locale à l'Eau du SAGE – Argoat – Trégor – Goëlo

Le Président rappelle que, depuis le 21 mai 2015, la CCKB est représentée à la CLE du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo, par Madame Sandra le Nouvel.

Celle-ci n'étant, désormais, plus élue municipale ni communautaire, il convient de la remplacer par un délégué titulaire.

Le Président précise que seuls les territoires de Saint-Connan et Saint-Gilles-Pligeaux sont directement concernés par cette structure.

Le Conseil Communautaire, Après en avoir délibéré,

Désigne Jacques Troël pour représenter la Communauté de Communes à la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Armor Trégor Goëlo.

Le Président, Jean-Yves Philippe